

# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de **CHAMPTERCIER**

Alpes de Haute-Provence

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes

51. Annexes sanitaires
52. Emplacements réservés
53. Servitudes
54. Risques
55. Exploitations agricoles
56. Droit de Prémption Urbain
57. Autres éléments d'information

### **POS initial**

Approuvé le : 20 Septembre 1977

Révisé le : 20 Décembre 1991

Modifié le : 27 Juin 1997

Modifié le : 14 Septembre 2001

Modifié le : 25 Mai 2004

Modifié le : 15 Décembre 2005

Révision simplifiée le : 15 Décembre 2005

### **REVISION**

Arrêté par délibération du conseil municipal

du : 27 Mars 2013

**Le Maire**

Approuvé par délibération du conseil  
municipal du :

**Le Maire**



*François ESTRANGIN*

Urbanistes

Micropolis – Bâtiment La Bérardie – 05000 GAP

**EURECAT**  
*Karine CAZETTES*



## Liste des Emplacements réservés

Numéro des ER	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Elargissement de la <b>RD 3 Nord</b> qui relie le Chef-lieu aux communes de Thoard, Hautes Duyes et le Castellard Melan	Département	42.200 m <sup>2</sup> Largeur de voirie 10 m
2	Aménagement de la <b>Maison natale de Gassendi</b> : Parking, projet touristique lié à Gassendi, écomusée, théâtre de verdure,...	Commune	3.800 m <sup>2</sup>
3	Aménagement de places de stationnement et d'équipements de loisirs (city-stade, terrain de boules,...)	Commune	2.900 m <sup>2</sup>
4	Création de voirie <b>Sous le Village</b>	Commune	700 m <sup>2</sup> Largeur 7 m
5	Aménagement du cœur de <b>Village</b>	Commune	75 m <sup>2</sup>
6	Création d'un espace de loisirs au <b>Village</b>	Commune	150 m <sup>2</sup>
7	Création du chemin d'accès au bassin du <b>Pic D'Oise</b> et régularisation pour le bassin	Commune	950 m <sup>2</sup> Largeur 5 m
8	Création du <b>bassin du Jas</b> et de la voirie d'accès	Commune	1.350 m <sup>2</sup>
9	Création du <b>bassin de Salomon</b> , avec voirie d'accès et aménagement d'une aire de retournement	Commune	3.500 m <sup>2</sup> Largeur 6 m
10	Création de voirie pour l'accès au lotissement	Commune	2.500 m <sup>2</sup> Largeur 6 m
11	Elargissement de la voirie qui va du <b>Village à St Martin</b>	Commune	900 m <sup>2</sup> Largeur 2 m
12	Elargissement de voirie et accès à la zone AUaa au <b>Village</b>	Commune	100 m <sup>2</sup> Largeur 3 m